



ARECABE

Association pour la réouverture du Canal

Membre de l'ENTENTE



Monsieur Nicolas HULOT
Ministre d'État, ministre de la Transition
écologique et solidaire

92055 Paris-la-Défense Cedex

Date : 27 décembre 2017

Objet : Communication

Monsieur le Ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire,

Nous avons à l'ARECABE alerté les décideurs sur l'intérêt que présente la remise en navigation du canal de Berry. C'est un enjeu touristique majeur pour participer au développement économique des régions traversées.

Nos concitoyens, de manières diverses souhaitent des changements susceptibles d'améliorer leur vie, donc leur environnement.

Nous souhaitons impulser dans le débat notre volonté de voir prendre en compte la place des canaux dans le transport fluvial, fiable et efficace dans l'acheminement des marchandises avec des réseaux qui ne sont pas saturés. Transport de l'avenir à haute performance environnementale et économique, il correspond aux objectifs de la transition énergétique.

- Ces transports sont compétitifs : 2 à 4 fois moins chers que par la route.
- Respectueux de l'environnement : une tonne de marchandise transportée par voie d'eau génère 4 fois moins de CO2 que par la route.
- Réduction des nuisances sonores.

Le tourisme fluvial peut être un point important pour l'économie avec la navigation de plaisance, et là le canal de Berry qui relie trois départements, l'Allier, le Cher et le Loir et Cher, a toute sa place pour offrir une navigation douce. « Canal de Berry à vélo », projet du Syndicat du canal de Berry en cours de réalisation, permettra des loisirs peu onéreux et respectueux de l'environnement avec la possibilité de découvrir et apprécier la nature avec les balades au fil de l'eau en bateau électrique.

La protection de la ressource en eau avec des réflexions menées autour d'une stratégie régionale de développement afin qu'elle soit riche en agriculteurs et moins soumise aux aléas de la mondialisation, produisant des aliments qui participent à la protection de l'eau et de la forêt.

Nous considérons que quelques barrages sur des vallées encaissées dont les prairies ne sont plus exploitées par les paysans, pourraient être utiles dans les prochaines décennies : produire de l'électricité quand les éoliennes manquent de vent, alimenter des retenues collinaires ou de substitutions, qui en période d'étiage seraient utiles pour alimenter en eau le canal de Berry. Canal qui emprunte l'eau du Cher, de l'Yèvre et de l'Auron, mais qui la restitue.

Les canaux et la protection de la ressource en eau sont des enjeux environnementaux qui correspondent aux objectifs de la transition énergétique. Il nous semble important de vous interpeller sur ces sujets.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre d'État et de la Transition écologique et solidaire, l'expression de ma considération distinguée.

André Barre
Président ARECABE

Madeleine Thonnet
Secrétaire

Mireille Charby
Vice présidente

Gilles Blanchet
Vice président

Pierre-Yves Marie
Trésorier